Document generated on 06/25/2025 2:14 a.m.

Brèves littéraires

Sang froid

Lucie Roberge

Number 52, 1999

URI: https://id.erudit.org/iderudit/5387ac

See table of contents

Publisher(s)

Société littéraire de Laval

ISSN

1194-8159 (print)
1920-812X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Roberge, L. (1999). Sang froid. *Brèves littéraires*, (52), 13–14.

Tous droits réservés © Société littéraire de Laval, 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LUCIE ROBERGE

Sang froid

Des enfants tournent la manivelle d'une antique machine à laver. Coincée dans l'essoreuse, une couleuvre gigote. Du sang coule dans l'eau de lavage, s'y mêle. Une eau trouble lave les draps des enfants incontinents. Les grands affichent un air de pouvoir maquillé de condescendance. À leurs pieds, les petits turbulents s'amusent follement, applaudissent, chahutent, rient en montrant leurs dents de lait prêtes à tomber.

Trois coups de sifflet annoncent le dîner. La monitrice passe près de la machine à laver. Une purée de couleuvres dégouline des rouleaux de l'essoreuse; quelques queues et têtes y sursautent parmi les dentelles jaunes et vertes. Ce sombre tableau l'horrifie. Abasourdie, elle entre, s'assoit à table. Aujourd'hui, on sert des spaghettis aux tomates... Les enfants mordent avec appétit comme des criminels distraits. La monitrice vomit.

La nuit venue, elle fait un rêve : des tueurs à l'air angélique empilent des bras et des jambes pour les passer au hachoir. Ils sont payés très cher par un chic restaurant; elle y a été invitée pour fêter la fin de son travail d'été à la colonie de vacances. Un enfant édenté

l'accuse d'avoir laissé faire les tourneurs de manivelles. Elle est condamnée. Toute sa vie, elle lavera les draps à l'*Hôtel des dents de lait.*